

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE,
TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2015 AU 169, RUE DAVID SUD, SAINT-AMABLE, À 18 H 30

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

École	Parents
Mylène Lavallée	Robert Gagnon
Andrée-Anne Gagnon	Mélissa Bernard
Jacinthe Bélair	Natasha Bouchard
Nathalie Raymond	Steve Béland
Mélanie Beaudin	Caroline Fortier

ÉTAIT ABSENTE : Natasha Bouchard

Direction

Hélène Richard, directrice

1. Ouverture de l'assemblée à 18 h 34 par Hélène Richard, directrice
2. Parole au public

Sarah, une étudiante à l'UQAM, assiste à la réunion dans le cadre de ses études.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE 15-16-01 Proposé par Caroline Fortier et adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2015

Ajout du point 7.5 : Sorties au parc

Ajout du point 7.6 : Service d'accompagnateurs

CE 15-16-02 Proposé par Caroline Fortier et adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal

Les effets scolaires seront achetés par l'école pour tous les niveaux pour l'année scolaire 2016-2017

6. Composition et fonctionnement du Conseil d'établissement

6.1. Tour de table et élection aux postes de : président, président adjoint, secrétaire et trésorier.

Robert Gagnon, président

Mélissa Bernard, présidente adjointe

Mélanie Beaudin, secrétaire

Steve Béland, trésorier

Natasha Bouchard demeure la représentante de l'OPP

CE 15-16-03 Proposé par Mylène Lavallée et adopté à l'unanimité.

6.2. Désignation du représentant de la communauté s'il y a lieu

CE 15-16-04 Aucun représentant de la communauté

6.3. Formulaires à compléter pour la réunion

Les formulaires sont remplis par les membres du Conseil d'établissement. Le nom des personnes mentionnées au point 6.1 sera divulgué sur le site internet, sans les coordonnées de ceux-ci. Toutes correspondances devront se faire par l'entremise de l'école et celle-ci enverra la correspondance au membre concerné par la suite.

6.4. Calendrier des rencontres

Les membres se consultent et conviennent du calendrier des rencontres.

CE 15-16-05

Proposé par Mylène Lavallée et adopté à l'unanimité.

6.5. Budget de fonctionnement du CE

Hélène Richard nous présente le budget de fonctionnement du CE.

CE 15-16-06

Proposé par Mélissa Bernard et adopté à l'unanimité

6.6. Adoption des règles de régie interne 2015-2016

Le document présenté en 2014-2015 est reconduit pour 2015-2016 sans modification.

CE 15-16-07

Proposé par Jacinthe Bélair et adopté à l'unanimité

7. Points de décision et d'adoption

7.1. Activités éducatives complémentaires

Les activités éducatives complémentaires présentées aux membres sont approuvées.

CE 15-16-08

Proposé par Caroline Fortier et adopté à l'unanimité

7.2. Convention de gestion 2015-2016

Nous utiliserons la même convention de gestion que celle de 2014-2015. Certaines formations auront lieu suite à la demande des enseignants seulement.

CE 15-16-09

Proposé par Mylène Lavallée et adopté à l'unanimité

7.3. Dérogation à la politique alimentaire

Les friandises sont acceptées en classe lors des événements spéciaux (Halloween, Noël, etc). Il faudra porter une attention particulière au choix des friandises pour les élèves ayant des allergies.

CE 15-16-10

Proposé par Mélanie Beaudin et adopté à l'unanimité

7.4. Caisse scolaire

Nous acceptons que la Caisse scolaire demeure à l'école. Une boîte de dépôts en métal et verrouillée est mise à la disposition des élèves afin que ceux-ci puissent effectuer leurs dépôts. Seuls les représentants de la Caisse scolaire ont la clé de cette boîte.

CE 15-16-11

Proposé par Jacinthe Bélair et adopté à l'unanimité

7.5. Sorties au parc

Les enseignantes demandent la permission d'aller au parc Albini-Gemme situé sur la rue des Maronniers lors d'activités spéciales durant une période de cours.
Permission accordée par les membres du Conseil d'établissement.

CE 15-16-12

Proposé par Mélissa Bernard et adopté à l'unanimité

7.6. Service d'accompagnateurs

Des élèves de 5^e et 6^e année volontaires accompagneront les enfants du débarcadère jusqu'à la porte du service de garde. Les parents doivent utiliser le débarcadère pour pouvoir utiliser ce service. Le projet débutera au cours du mois d'octobre.

CE 15-16-13

Proposé par Nathalie Raymond et adopté à l'unanimité

8. Points d'information

8.1. Bibliothèque

Avec le déménagement de la bibliothèque, l'ouverture est retardée. On espère pouvoir l'ouvrir vers la mi-octobre.

8.2. Photos scolaires

Point à remettre lors de la prochaine réunion, car Mélissa Bernard doit avoir le temps de consulter les enseignants à ce sujet.

8.3. Nouvelle école

Une demande pour une autre école primaire est faite (2 classes de préscolaire et 12 classes régulières). La Commission scolaire attend toujours la réponse du ministre.

9. Parole aux divers représentants

9.1. Comité de parents

La première rencontre sera le 8 octobre prochain.

9.2. OPP

Natasha Bouchard est absente. Par contre, une réunion aura lieu le 7 octobre avec madame Caroline Lussier, directrice adjointe.

9.3. Enseignants

Jacinthe : préscolaire et 1^{re} année

Andrée-Anne : 2^e et 3^e années

Nathalie Raymond : 4^e, 5^e et 6^e années

Le programme des alphas fonctionne très bien et les enseignantes utilisent déjà les cahiers de calligraphie au préscolaire.

1^{re} année, automne très chargé!

Il y a eu des présentations orales sous le thème de la peur.

Les projets d'arts ont porté sur l'automne.

4^e année : projet Papillon avec les monarques. Les élèves ont élevé et libéré des monarques.

Projet « Vers de farine » pour les 5^e années. Les élèves ont élevé des vers de farine.

Les élèves de 6^e année ont reçu des casiers de métal pour pratiquer l'utilisation des cadenas dans le but du passage au secondaire.

Les élèves de 5^e année et de 6^e année utilisent un agenda semblable à celui de François Williams pour le passage primaire-secondaire

Grève : pas de dates encore. Par contre, nous aurons 6 journées de grèves non consécutives et les moyens de pression se continuent.

9.4. Service de garde

Une baisse significative aux inscriptions lors des journées pédagogiques. Les parents préfèrent les sorties. Pour les mauvais payeurs, les ententes de paiement ne seront plus possibles et un minimum de 350 \$ est requis avant de rétablir le service.

9.5. Personnel de soutien

Réjean Deschamps est en retraite progressive, il fait 3 jours semaine. C'est Jean-Philippe Bornais qui assure les deux autres journées.

9.6. Parole au public

Aucun public.

10. Questions diverses

Aucune question.

11. Levée de l'assemblée à 20 h 10.

Hélène Richard, directrice

Mélissa Bernard, présidente